



MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

Rapport du Maire sur la situation financière de la Municipalité de Deschambault-Grondines Année 2014



Assemblée du Conseil municipal le 10 novembre 2014

Membres du Conseil,
Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter ce rapport sur la situation financière de la municipalité.

Rapport des Vérificateurs sur les états financiers Municipalité de Deschambault-Grondines

Les états financiers 2013 de la municipalité de Deschambault-Grondines ont été préparés par la firme Bédard, Guilbault inc.

Tel que précisé dans le rapport de vérification, ces professionnels comptables ont vérifié le bilan au 31 décembre 2013, l'état des activités financières et d'investissements, du coût des services municipaux, des surplus accumulés, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière à cette date.

Réf. : Bédard, Guilbault inc.
Comptables agréés, 20 mars 2014

Situation de la Municipalité de Deschambault-Grondines au 31 décembre 2013

Résumé du rapport financier – Exercice 2013

Activités de fonctionnement	Réel	Budget
Revenus	5 165 433 \$	4 551 346 \$
Dépenses de fonctionnement	– 3 615 247 \$	– 3 759 926 \$
Remboursement de la dette à long terme	– 817 528 \$	– 791 420 \$
Affectations et conciliation	– 298 710 \$	0 \$
Excédent (déficit)	433 948 \$	0 \$
Activités d'investissement		
Revenus	245 925 \$	0 \$
Dépenses d'investissement	– 525 505 \$	– 606 065 \$
Affectations et conciliation	491 224 \$	606 065 \$
Excédent (déficit)	211 644 \$	0 \$

La dette de la municipalité au 31 décembre 2013 était de 5 833 569 \$.

Le traitement mensuel des élus présentement en vigueur est :

Le Maire	2546,19 \$	1697,46 \$ en rémunération 848,73 \$ en allocation de dépenses
----------	------------	---

Chacun des conseillers / conseillère

	761,00 \$	507,33 \$ en rémunération 253,67 \$ en allocation de dépenses
--	-----------	--

Par ailleurs, le maire a reçu de la MRC de Portneuf, au cours de la dernière année, une rémunération de 3677 \$ et une allocation de dépenses de 1839 \$, alors que le représentant de la municipalité au sein de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a reçu une rémunération de 674,32 \$ et une allocation de dépenses de 337,26 \$.

Rapport du maire – Année 2014

Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 et autres projets

Administration générale

- La municipalité maintient depuis bon nombre d'années son programme permettant à de nombreux étudiants d'acquérir une expérience de travail et d'enrichir ses connaissances au sein de sa communauté. Ainsi, des étudiants travaillent à l'exécution des travaux ou d'ouvrages reliés au transport, aux loisirs et à la culture, au tourisme, etc.
- Afin d'encadrer la réalisation de nouveaux projets au sein de la collectivité, le conseil municipal a adopté sa Politique de développement durable. Aussi, dans le cadre du Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables, le projet d'étude déposé par la municipalité pour la reconversion du Couvent de Deschambault a été retenu. Ainsi, un mandat a été octroyé récemment afin d'évaluer l'état de la structure.

Le Fonds Aluminerie de Deschambault vise des investissements sur les territoires de Deschambault-Grondines et de Portneuf. La municipalité de Deschambault-Grondines siège au sein du Conseil d'administration du Fonds.

- Dans le cadre de son programme de renouvellement de ses équipements informatiques, la municipalité a procédé au remplacement de 5 postes informatiques, ces équipements étant utilisés à leur pleine capacité.
- La municipalité s'est adjoint les services d'une firme de communication afin d'établir un plan de communication. Dans la même foulée, un mandat a été octroyé pour la refonte du site Web de la municipalité.

Sécurité publique

- Le service incendie bénéficie de nouveaux équipements et matériel incendie. Aussi, le poste informatique a été remplacé afin de permettre la saisie et la transmission de données exigibles dans le cadre du schéma de couverture de risques.
- Dans le but d'acquérir un nouveau véhicule d'intervention pour remplacer l'autopompe-citerne, un devis a été rédigé et un appel d'offres sera publié sous peu.
- Le système de chauffage à l'huile à la caserne de Grondines a été remplacé par un système électrique. En plus de s'inscrire dans une démarche de développement durable, ce changement se traduit par des économies significatives. De même, le revêtement de la toiture a été remplacé.

- Dans le cadre d'une entente avec la MRC de Portneuf et la Sûreté du Québec, la municipalité a bénéficié des services des cadets (policiers en formation) pour des interventions de prévention et de sensibilisation auprès de la population.

Transport

- Divers travaux ont été réalisés à plusieurs endroits sur le réseau routier municipal, tels : lignage de chaussée, scellement de fissures du pavage, fauchage des abords des chemins, remplacement de glissières de sécurité, pavage.
- La municipalité a poursuivi son programme de remplacement de lumières énergivores par des lumières DEL. En plus d'assurer la longévité de ce type d'éclairage, cette démarche s'inscrit également à l'intérieur de sa politique de développement durable.
- Des mandats ont été donnés dans le but d'aménager un nouvel accès au chemin du Roy. Cet accès dont le but premier est d'assurer la sécurité aux résidants du développement Montambault, permettra de boucler le réseau d'aqueduc de la municipalité.
- Une clôture a été installée au garage municipal afin de créer une zone d'entreposage, et à l'intérieur du garage, une mezzanine a été ajoutée à des fins de rangement.
- La municipalité souscrit avec différents partenaires publics et privés, dans le cadre d'un projet pilote, à la mise en place d'un service de recharge public pour les véhicules électriques.

Hygiène du milieu

- Tous les travaux d'aménagement et de raccordement au puits PE-5 sont complétés. Ces nouveaux équipements vont améliorer la gestion et la distribution de l'eau potable dans la municipalité.
- L'étude de préfaisabilité présentement en cours visant à connaître les coûts associés à un réseau d'égout collecteur alternatif ou conventionnel et un système de traitement communautaire pour un secteur de Grondines, se poursuit. Une présentation à la population est prévue cet automne.
- Par le biais de son programme de réhabilitation de l'environnement sur le territoire, la municipalité accorde une subvention aux immeubles se conformant aux exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22), selon le calendrier établi.
- Des travaux aux étangs du parc industriel ont été exécutés, et ce, conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire (MAMOT).
- La demande d'aide financière présentée au MAMOT dans le but de poursuivre les démarches nécessaires pour conduire à la réalisation de sa phase 2 de son projet d'aqueduc, a été refusée dans le cadre de la situation financière actuelle du gouvernement.

Urbanisme

- La municipalité est à compléter les discussions pour la vente d'au moins deux terrains dans le parc industriel.

Loisirs et culture

- Des améliorations ont été apportées au jeu d'eau du secteur de Deschambault. De plus, à l'édifice J.-A.-Côté, le remplacement des appareils de climatisation ainsi que le remplacement du revêtement du sol, dans la salle du rez-de-chaussée, ont permis une meilleure utilisation des locaux pour des activités de loisirs.
- Suite à l'entente convenue avec la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf pour l'acquisition de l'immeuble sis au 591 chemin Sir-Lomer-Gouin, et afin de finaliser les plans et devis pour la mise aux normes de ce bâtiment, un mandat pour les services professionnels a été donné. Des exigences quant à la mise aux normes du bâtiment retardent son acquisition par la municipalité. Des mandats ont été octroyés à Onico et BPR afin de vérifier l'état du bâtiment et d'assurer la mise aux normes pour des fins publiques.
- Plusieurs citoyens et citoyennes se sont démarqués en cours d'année lors de différents événements. La municipalité a reconnu leur implication.
- Aussi à chaque année, le conseil municipal reconnaît la collaboration des nombreux bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de la communauté.
- La municipalité a accueilli ses nouveaux arrivants lors de la fête des voisins. Cette activité s'est tenue dans le cadre de la semaine de la municipalité, sur le cap Lauzon.
- Le tournoi de golf organisé en collaboration avec le club Lions de Deschambault-Grondines a connu encore une fois un vif succès. Pour l'édition de 2014, les profits s'élèvent à 5459,22 \$. La moitié de cette somme est remise au Comité d'aide de Deschambault-Grondines, dont la gestion est confiée au club Lions de Deschambault-Grondines.
- La municipalité a maintenu son soutien financier à une vingtaine d'organismes qui œuvrent au sein de la municipalité.
- La Corporation de développement de Deschambault-Grondines, en collaboration avec la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf, a versé 55 000 \$ afin de soutenir la construction domiciliaire.

Indications préliminaires quant aux états financiers

La municipalité anticipe terminer l'exercice avec des revenus légèrement supérieurs aux dépenses, les crédits nécessaires ayant été imputés à même les postes budgétaires ou à même les fonds de règlement approuvés à cet effet.

Permis de constructions neuves pour l'année 2014

À date, 13 permis ont été délivrés pour des fins résidentielles sur un total de 203 permis émis, représentant une valeur totale de 2 665 325 \$.

Les orientations pour les années 2015-2016-2017

- Éventuellement, des travaux de restauration aux toitures des moulins de La Chevrotière sont à envisager.
- La municipalité poursuivra la mise à niveau du Presbytère de Grondines.
- Les résultats de l'étude sur l'état de la structure guideront la réflexion des élus quant au projet de restauration du Couvent de Deschambault.

- Une réponse positive à une demande d'autorisation formulée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec permettrait la mise en chantier d'un projet de développement résidentiel d'environ 13 terrains, sur l'ancien site de l'entreprise Guilbault dans le secteur Grondines. Aussi, puisque tous les espaces résidentiels seront comblés, et ce, à court terme, une analyse des besoins futurs permettra le dépôt d'un dossier argumentaire auprès des instances concernées.
- Poursuivre les démarches entreprises pour assurer l'aménagement d'un accès au développement Montambault
- Maintien du Programme de réhabilitation de l'environnement suivant l'échéancier établi.

Je vous invite à la présentation du budget pour l'exercice 2015, laquelle se tiendra le 15 décembre 2014 à 19 heures 30 au Centre des Roches, 505 chemin Sir-Lomer-Gouin.

Merci pour votre participation et votre intérêt dans les débats de notre municipalité.



Gaston Arcand,
Maire